

Les chiffres en région

Selon les données 2023 de l'INPN, les citoyens des Hauts-de-France sont en moyenne à **4,8 km** d'un espace protégé.

Source : ORB HdF 2023 d'après INPN 2023 & INSEE 2023

E R

THÉMATIQUES

Gestion des espaces naturels

MILIEUX CONCERNÉS

Tous milieux

OBJECTIFS

- Quelle proximité ont les habitants des Hauts-de-France avec les aires protégées ?

INDICATEURS EN LIEN

Part du territoire en aires protégées

Part en aires marines protégées

✉ Adresse mail des contacts des référents technique ou scientifique :

g.bertho@enrx.fr



Comment calculer :

DISTANCE AUX AIRES PROTÉGÉES

Présentation

Les espaces protégés sont des lieux de découverte, de sensibilisation et de reconnexion à la nature. Dans un contexte où la population française est de plus en plus urbaine, l'accès à des espaces naturels est un enjeu de société, notamment pour le bien-être que cela procure. Grâce à la richesse et à la diversité des espaces protégés, en France métropolitaine, un quart des citoyens habite à moins d'un kilomètre d'un espace protégé¹. Derrière cette moyenne, il y a cependant une diversité de situations : par exemple, certains doivent parcourir plus de 30 km pour rejoindre un de ces espaces. L'indicateur permet de calculer la distance la plus courte entre les centroïdes des îlots IRIS* de la zone d'étude et les centroïdes des espaces protégés retenus. À l'échelle de la zone de rapportage, la distance calculée est pondérée par la population des îlots IRIS.

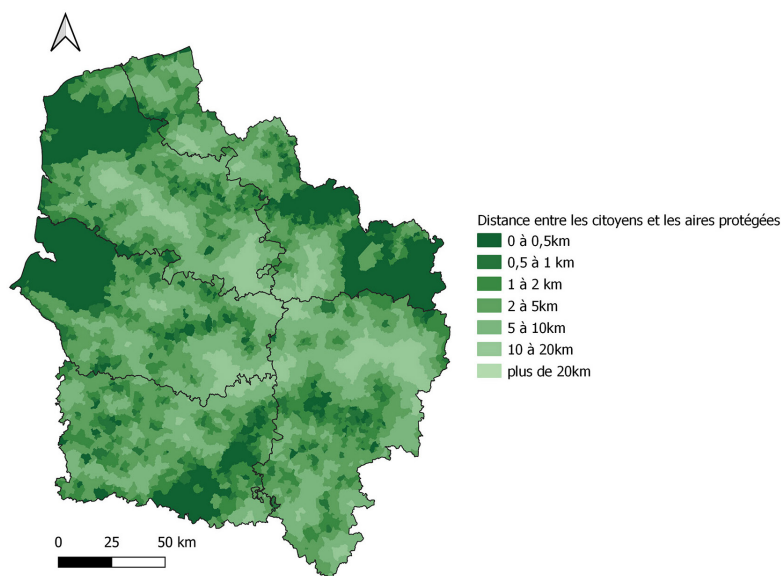
Les espaces terrestres considérés ici comme protégés sont ceux classés en¹ : Zone de protection spéciale, Zone Spéciale de Conservation, Parc national cœur et aire d'adhésion, Réserve naturelle nationale, Réserve naturelle de Corse, Réserve naturelle régionale, Arrêtés de protection de biotope de géotope ou d'habitats naturels, Réserve nationale de chasse et de faune sauvage, Réserve biologique, Site classé, Domaine d'intervention du Conservatoire du littoral, Site des Conservatoires d'espaces naturels avec maîtrise foncière, Espace naturel sensible et Parc naturel régional²

Formule simplifiée du calcul

$$\text{Distance moyenne aux aires protégées (en km)} = \frac{\text{Somme des [Distances de chaque îlot IRIS*]}}{\text{Nombre d'îlots}}$$

Suggestions d'illustration

PROXIMITÉ DES CITOYENS AUX ESPACES PROTÉGÉS DES HAUTS-DE-FRANCE



Source : ORB HdF 2023 d'après INPN 2023 & INSEE 2023

* L'INSEE a développé depuis 1999 un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique). Ce maillage constitue la brique élémentaire en matière de diffusion de données infra-communales, notamment les données de recensement. Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps. La France compte environ 16 100 IRIS dont 650 dans les DOM.

Les indicateurs de l'Observatoire de la biodiversité des Hauts-de-France

JEU DE DONNÉES	Nom de la donnée 1	Couche de rapportage
	Description	Définit le périmètre de la zone d'étude (ex : région, CC, CU, SCOT, etc.) et éventuellement les sous-entités (départements, communes, etc.) qui la composent.
	Format	Couche géographique (shapefile, JSON, mif/mid, etc.)
	Fréquence d'actualisation	Annuelle
	Millésimes disponibles	Selon référentiel (cf tableau REFERENTIELS_RAPPORTAGE)
	Emprise	Selon référentiel (cf tableau REFERENTIELS_RAPPORTAGE)
	Échelle d'utilisation	Communale
	Dépositaire	Selon référentiel (cf tableau REFERENTIELS_RAPPORTAGE)
	Généalogie / Méthode d'acquisition	Selon référentiel (cf tableau REFERENTIELS_RAPPORTAGE)
	Niveau d'accessibilité des données	Publique
	Sensibilité de la donnée brut	Non
Source(s)	Selon référentiel (cf tableau REFERENTIELS_RAPPORTAGE)	

CALCUL	Compétences / Connaissances	SIG / Statistique
	Échelles d'application	Commune
	Périodicité / Fréquence	1 an
	Coûts et Moyens nécessaires	Faibles
	Méthode de calcul <i>Description de la méthode de calcul, étape par étape</i>	<pre> graph TD CR[Couche de rapportage] -- Sélection spatiale --> IIRIS[Ilôts IRIS (WFS ORB)] CR -- Regroupement --> PR[Périmètre de rapportage] PR -- Découpage --> SPZ[Sites protégés zone rapportage] IIRIS -- Union --> D[Distances ilôts IRIS - sites protégés par sous unité de rapportage] SPZ -- Union --> D D -- Calcul des distances --> O1[OUTPUT_distance_sites_proteges] D -- Calcul de la part de population en fonction de la distance --> O2[OUTPUT_statistiques_distance_citoyens_aires_protegees] </pre>
		<p>Le calcul de la distance aux aires protégées permet de mesurer 2 paramètres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'éloignement moyen des aires protégées de la région ; • la part des citoyens en fonction de la distance à ces mêmes aires protégées.

CALCUL	<p>Méthode de calcul Description de la méthode de calcul, étape par étape</p>	<p>PRÉREQUIS</p> <p>Installez la dernière version stable de QGIS (actuellement 3.28 LTR https://www.qgis.org/fr/site/forusers/download.html)</p> <p>Utiliser les géoservices standardisés (de l'Open Geospatial Consortium) pour visualiser les périmètres et informations standards de l'Inventaire national du patrimoine naturel.</p> <p>Ouvrez QGIS et paramétrez le flux WFS suivant : https://ws.carmencarto.fr/WFS/119/fxx_inpn?</p> <p>Démarrez le Modeleur graphique (Ctrl + Alt + G) et chargez le modèle fourni ""023_distances_sites_proteges_v1.model3"" :</p> <p>Consultez le schéma fonctionnel pour plus de détails.</p> <p>En jaune, les entrées qui sont décrites dans les parties Jeux de données.</p> <p>En orange, les entrées automatisées par des flux WFS.</p> <p>En vert, les sorties décrites ci-dessous :</p> <p>Couche OUTPUT_statistiques_distance_citoyens_aires_protegees = résultats déclinés à l'échelle de la zone de rapportage</p> <p>Champ [part_pop_0_500] = Part de la population de la zone de rapportage vivant à moins de 500m d'un site protégé (en pourcentage).</p> <p>Champ [part_pop_0_1000] = Part de la population de la zone de rapportage vivant à moins de 1km d'un site protégé (en pourcentage).</p> <p>Champ [part_pop_0_2000] = Part de la population de la zone de rapportage vivant à moins de 2km d'un site protégé (en pourcentage).</p> <p>Champ [part_pop_0_5000] = Part de la population de la zone de rapportage vivant à moins de 5km d'un site protégé (en pourcentage).</p> <p>Champ [part_pop_0_10000] = Part de la population de la zone de rapportage vivant à moins de 10km d'un site protégé (en pourcentage).</p> <p>Champ [part_pop_0_20000] = Part de la population de la zone de rapportage vivant à moins de 20km d'un site protégé (en pourcentage).</p> <p>Couche OUTPUT_distance_sites_proteges = résultats déclinés à l'échelle des sous-unités de rapportage</p> <p>Champ [distance] = distances à vol d'oiseau entre le centroïdes de l'ilôt IRIS au site protégé le plus proche (en mètres)</p> <p>Les espaces terrestres considérés ici comme protégés sont ceux listés en introduction¹.</p>
	Méthode validée scientifiquement	Oui
	Difficulté de production	1 - Facile

Commentaires	<p>Le script automatique récupère les dernières versions des couches géographiques de l'INPN, toutefois certaines couches peuvent être incomplètes.</p> <p>La prise en compte des Sites classés (SC) est problématique car le classement peut se faire pour différents motifs (écologique, architectural, scientifique, etc.) et un travail national de requalification écologique des Sites classés est en cours. À l'issue de ce travail, une nouvelle classification sera proposée.</p>
Bibliographie	<p>¹ INPN 2020. La biodiversité en France – 100 chiffres expliqués sur les espaces protégés. UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN), Paris, 44 p. https://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/11281/</p> <p>² Présentation des espaces protégés : https://inpn.mnhn.fr/programme/espaces-proteges/presentation</p>